



**Monsieur Claude Wiseler
Président de la
Chambre des Députés**

Luxembourg, le 25 juin 2024

Monsieur le Président,

Par la présente, j'ai l'honneur de vous informer que, conformément à l'article 83 du Règlement de la Chambre des Députés, je souhaite poser une question à Monsieur le Ministre des Affaires intérieures concernant l'instauration d'une «Härtefallkommission» au niveau de l'immigration, à l'instar de la pratique allemande telle qu'appliquée en Rhénanie-du-Nord-Westphalie.

Je vous prie d'agréer, Monsieur le Président, l'expression de ma très haute considération.

**Paul Galles
Député**